

Je suis un.e jeune expert.e européen.ne

+ Suis-je éligible ?

Pour poser ta candidature, il faut **satisfaire sans réserve aux conditions légales d'admission**. Attention, ces conditions doivent être remplies **au plus tard le dernier jour de la publication des postes vacants**. Les critères d'admission sont au nombre de 5 :

1. être de nationalité belge ou ressortissant.e d'un autre État membre de l'Union européenne ou de la Confédération helvétique ;
2. être âgé.e de **maximum 30 ans** ;
3. pouvoir délivrer **un extrait du casier judiciaire** qui prouve une bonne conduite répondant aux exigences de la fonction et l'obtention des droits civils et politiques ;
4. **avoir la connaissance des deux langues nationales: français et néerlandais.**
 - a. Une connaissance suffisante de l'une pour participer aux épreuves de sélection.
 - b. Et une connaissance (min A2) pour l'autre langue
5. Être au minimum titulaire d'un diplôme de niveau Bachelor à orientation professionnelle (PBA*) ou d'un Master académique délivré en Europe. (PBA*) ou Bachelor à orientation professionnelle (anciens graduats, régendats, etc. délivrés par l'enseignement supérieur de type court) permet directement l'accès à une profession donnée. Par opposition au Bachelor académique (ABA) qui donne simplement l'accès à un Master académique et non à une profession. Le programme d'un PBA est composé d'au moins 180 crédits. En cas de doute sur la nature de votre cursus, renseignez-vous auprès de votre établissement scolaire.

+ Processus de sélection

La sélection du.e la candidat.e, par poste vacant, se déroule en **5 étapes éliminatoires**.

- **Étape 1 - Screening des CV**
Nous vérifions que tu répondes aux 5 conditions d'admission ainsi qu'aux critères spécifiques liés à la fonction (diplôme, expérience, langues ...) ;
- **Étape 2 - Épreuve écrite**
Tu es invité.e à passer une **série de tests psychotechniques en ligne** ;
- **Étape 3 - Épreuve orale sous la forme d'un entretien de motivation (en ligne)**
Tu seras évalué.e sur ta motivation pour participer au Programme Junior mais aussi par rapport à-aux fonction.s pour lesquelles tu as postulé ;
- **Étape 4 - Épreuve orale sous la forme d'un Assessemment Center (en présentiel à Bruxelles)**
Lors d'un exercice de groupe suivi d'un entretien individuel dans nos bureaux à Bruxelles, tu seras évalué.e sur 5 compétences considérées indispensables pour remplir la mission d'un.e Expert.e Junior.e.
- **Étape 5 - Entretien avec l'équipe du projet (du pays partenaire)**
Cet entretien vise à départager les dernier.ères candidat.es en lice pour le poste vacant et à confirmer que tu conviens pour la fonction.

+ Package salarial

L'Expert.e Junior.e (EJ) signe un contrat avec l'Agence belge de développement, Enabel et, le cas échéant, une tripartite avec Enabel et l'ONG partenaire. Le contrat est d'une durée minimum d'un an avec prolongation possible jusqu'à 2 ans maximum. Pendant toute la durée du contrat, l'EJ bénéficie d'un salaire mensuel brut (1870.67 euro/ mois à ce jour). Ce montant est lié à l'index des prix à la consommation. D'autres avantages s'ajoutent comme :

- le paiement d'un 13^{ème} mois
- le paiement du double pécule de vacances
- une intervention dans les frais de logement (selon plafonds définis par le pays partenaire)
- le paiement des cotisations afférentes à votre affiliation à [l'ONSS \(Sécurité Sociale d'Outre-Mer\)](#)
- une assurance accidents, hospitalisation et rapatriement (Ethias)
- une contribution d'un montant max de 556 € aux frais de transport des bagages (à l'aller et au retour) sur base des justificatifs
- un billet d'avion aller-retour par an
- le paiement des allocations familiales. Le Programme Junior n'intervient cependant pas dans le remboursement des frais liés au.à la partenaire et/ou à/aux enfant(s) de l'Expert.e Junior.e.

+ Encadrement et développement

Afin que tu puisses t'épanouir professionnellement et personnellement dans ta nouvelle fonction et ton nouveau cadre de travail, le Programme Junior te fait bénéficier :

- d'un onboarding
 - **avant départ qui est obligatoire et en anglais** , dans nos locaux d'une durée de 6 à 9 jours et éventuellement suivi d'un onboarding dans ton ONG
 - **lors de ton arrivée dans le pays d'affectation** par l'organisation accueillante (Enabel ou l'ONG) ;
- de l'encadrement
 - **par un.e superviseur.euse sur le lieu d'affectation**. L'Expert.e Junior.e est encadré.e au quotidien dans son fonctionnement, par son **superviseur.euse**, comme un.e membre de l'équipe à part entière. Le.la superviseur.euse fournit un retour régulier sur les questions liées au travail et les progrès réalisés. Il.elles s'entretiennent périodiquement à propos du fonctionnement de l'Expert.e Junior.e, celui de l'équipe et de l'évolution future des tâches. Dans ce contexte, elle.il est progressivement en mesure d'exploiter pleinement son potentiel et de gagner en autonomie et en responsabilités ;
 - **par un.e coach professionnel.le externe** qui appuie l'Expert.e Junior.e dans son développement professionnel (gestion des conflits, assertivité, planning carrière...) et son développement personnel (isolement, interculturalité). La consultation se fait en ligne à raison de maximum 10h par année ;
 - **depuis la Belgique, par un.e membre de l'équipe du Programme Junior et/ou un.e collaborateur-rice du siège de l'ONG partenaire** qui veille également au suivi et à l'appui de l'Expert.e Junior.e pendant la durée de son contrat. Un entretien (débriefing annuel) est prévu avec l'EJ

- d'un **budget formation** d'un montant de **1.000 € par année**. Il est mis à disposition de l'Expert.e Junior.e pour développer ses compétences individuelles dans le cadre de ses tâches ou dans des domaines qu'elle-il juge adéquats pour sa future carrière.

+ Divers

1. Puis-je participer aux épreuves de sélection (écrites et orales) à une autre période que celle proposée ?

Non, la période prévue pour participer aux épreuves écrites (tests en ligne) est fixe. Par contre, pour ce qui concerne les épreuves orales, le.la candidat·e valide son choix (via un lien Doodle) parmi plusieurs dates communiquées par courriel. En fonction de sa disponibilité, le.la candidat·e choisit le jour qui lui convient le mieux.

2. Puis-je participer aux épreuves de sélection depuis l'étranger ?

La réponse est variable selon le type d'épreuve :

- Pour l'Étape 2 - Épreuve écrite, celle-ci se fait en ligne. Il suffit donc d'avoir une bonne connexion Internet.
- Pour l'Étape 3 - Épreuve orale sous la forme d'un entretien de motivation, il se déroule en ligne.
- Pour l'Étape 4 - Épreuve orale sous la forme d'un Assessment Center, il t'est demandé d'être présent·e en Belgique. L'épreuve est organisée au siège d'Enabel. Si vous ne pouvez pas vous présenter à cette période, il est inutile de postuler.

3. Dans quelle langue se déroulent les épreuves orales ?

Les épreuves orales se déroulent en français ou en néerlandais et une connaissance minimum (niveau A2) est attendue dans l'autre langue. Les langues exigées pour la fonction seront testées durant l'entretien de motivation.

4. En quoi consiste l'Étape 2 - Épreuve écrite ?

Il s'agit de **3 tests d'aptitudes**. Les tests de raisonnements abstrait et verbal ont été développés par la [société Hudson](#). Pour le 3^{ème} test, un jugement situationnel, a été spécifiquement créé pour le Programme Junior et il n'y a pas d'informations disponibles à ce sujet.

5. Comment savoir que j'ai réussi l'épreuve écrite ?

Pour réussir l'épreuve écrite, tu dois obtenir une **note finale d'au moins 50% à chaque test mais également figurer dans le classement des 7 premièr.es candidat.es** ayant obtenu le meilleur résultat (par poste vacant). Ce dernier est une exigence légale.

6. Puis-je postuler à plusieurs postes ?

Oui, tu peux postuler à plusieurs postes. En fonction des étapes de sélection, ta candidature sera retenue ou non pour un ou plusieurs postes. Si tu es retenu·e pour la dernière étape (Étape 5 - Entretien avec l'équipe du projet du pays partenaire), ta candidature sera proposé·e pour le.s poste.s où ton profil est le plus adéquat. Nous nous attendons à ce que tu acceptes chacun de ces postes, quelle que soit ta préférence et que tu partes réellement si tu es choisie.

7. Ai-je une chance d'obtenir un poste dans un pays partenaire en ayant un profil non technique (sciences politiques, communication, histoire, développement international ...) ?

Bien entendu ! Le Programme Junior recrute des candidat·es aux profils variés, également des profils dits « non techniques ». Certaines fonctions au sein d'un projet concernent plus des aspects dits « soft » tels que la sensibilisation de la population, l'intégration de la dimension de genre, la communication, le suivi et l'évaluation du projet, etc. Ne manque pas de consulter à ce sujet, les exemples de **postes occupés par des Expert·es Junior.es**.

8. Je réside à l'étranger. Prenez-vous en charge les frais liés au transport ou au logement pendant la sélection ?

Non, malheureusement, nous ne prenons pas en charge les frais liés au transport ou au logement pendant la sélection. Il y a que l'assessment pour lequel tu es attendu.e en présentiel

9. J'ai des questions spécifiques par rapport à un poste, à qui et quand puis-je les poser ?

Afin de mieux connaître le Programme Junior, une séance générale d'informations est organisée dans les jours qui suivent la publication. Ce n'est toutefois pas le moment idéal pour poser tes questions spécifiques sur les différents postes. Tu pourras cependant prendre contact avec le Project Officer responsable de la fonction. Son nom et ses coordonnées seront précisés dans l'offre d'emploi.